



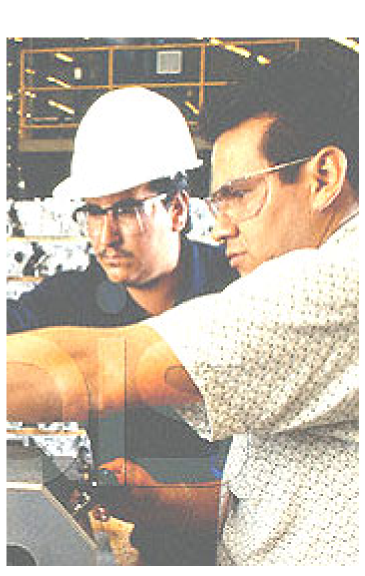


www.limosa.be









Présentation du projet Limosa
Ministre Vanvelthoven



Le pourquoi de l'obligation Limosa

Peter Vanvelthoven

Ministre de l'Emploi et de l'Informatisation

Libre circulation - situation actuelle

- **Union européenne**
  - Principe
    - Libre circulation des services, personnes et établissement comme indépendant
  - Mais :
    - Respect des conditions de travail
    - Règles dans les Etats membres mêmes
- **Constat : hausse croissante sur le terrain**
  - Mécanismes de fraude variés
  - Conséquences :
    - Distorsion de concurrence
    - Exploitation de travailleurs
    - Dumping social
    - Pression croissante sur les mécanismes belges de solidarité



Initiative de l'Etat
Projet Limosa

- **L'élargissement de la libre circulation doit s'accompagner d'un contrôle efficace : Conseil des ministres du 23 décembre 2005 :**
  - Mission :
    - Mise au point d'un système électronique de monitoring et de contrôle
    - Comprend toute forme d'occupation étrangère en Belgique
    - Nom : "Limosa", symbole de la migration



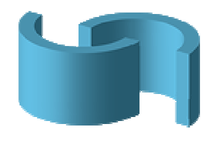


Objectifs du projet

- Meilleurs **monitoring** et **contrôle** des activités étrangères
- **Informations statistiques fiables**
- **Simplification administrative**



Projet avec de nombreux partenaires

ONSS 

Ministère de la Région wallonne 

INASTI 

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale 

SPF Intérieur (ODE) 

Communauté germanophone 

SPF Affaires étrangères 

SPF ETCS 

SPF Economie 

BCSS 

Ministère de la Communauté flamande 

SPF SS 



Support techno-informatique : SmalS-MvM



3 phases

1. **Déclaration obligatoire généralisée**

2. **Cadastre**

3. **Guichet unique**



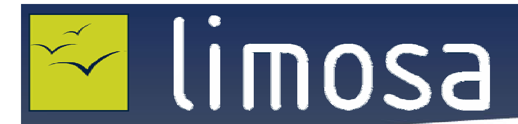
Phase 1 : Déclaration obligatoire généralisée

- **Scope :**
  - Une vue de chacun qui travaille en Belgique
  - Non-assujetti au régime de sécurité sociale belge
- **Qui :**
  - Travailleurs étrangers
  - Indépendants étrangers
  - Stagiaires étrangers
- **Exceptions prévues :** manifestations sportives, voyages d'affaires, congrès, …



Phase 1 : Déclaration obligatoire généralisée

- **Procédure :**
  - Déclaration par l'entreprise étrangère
  - Accusé de réception
  - Contrôle de l'accusé de réception par le client belge
    Pas pour les particuliers
  - En cas d'absence de celui-ci : signalement électronique par le client



Déclaration obligatoire généralisée

Comment déclarer

- **Electroniquement** : via **l'application web** sur le site portail
  - Accès sécurisé
  - Rapide et simple
  - Livraison immédiate d'une preuve de déclaration
- Par lettre ou fax



Déclaration obligatoire généralisée

Déclaration d'un travailleur/indépendant étranger

Données de base

Qui vient travailler	les *données d'identification* du travailleur ou de l'indépendant
Quand	la *date* à laquelle la mission en Belgique commence et prend fin
Quoi	le *genre* de services qui seront accomplis en Belgique ou alors le secteur économique
Où	l'*endroit* en Belgique où les prestations seront effectivement effectuées
Chez qui	les *données d'identification* du client ou donneur d'ordre belges



Déclaration obligatoire généralisée

Déclaration d'un travailleur étranger

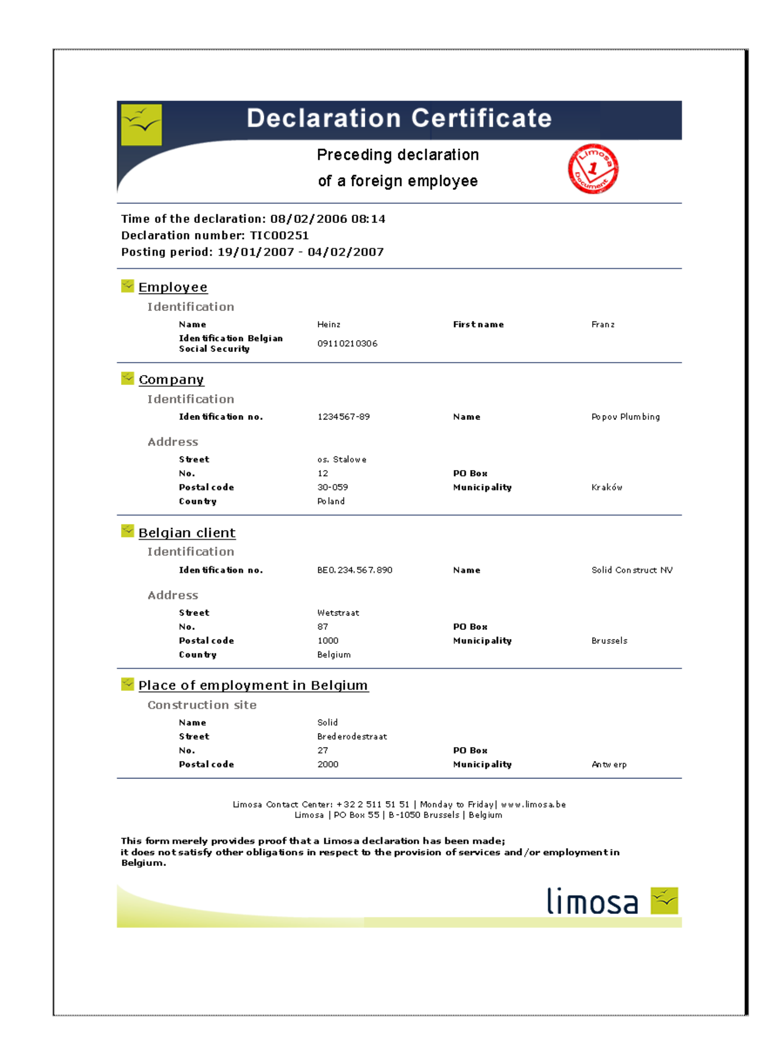
Données supplémentaires pour la déclaration d'un **travailleur**

La personne qui donne l'ordre	les *données d'identification* de l'employeur
Combien d'heures par semaine	la *durée de travail hebdomadaire* du travailleur
À quel moment précisément	l'*horaire* du travailleur



Déclaration obligatoire généralisée

Accusé de réception L1



Declaration Certificate

Preceding declaration
of a foreign employee

Limosa 1 Document

Time of the declaration: 08/02/2006 08:14
Declaration number: TIC00251
Posting period: 19/01/2007 - 04/02/2007

Employee

Identification

Name	Heinz	**First name**	Franz
Identification Belgian Social Security	09110210306		

Company

Identification

Identification no.	1234567-89	**Name**	Popov Plumbing

Address

Street	os. Stalowe		
No.	12	**PO Box**	
Postal code	30-059	**Municipality**	Kraków
Country	Poland		

Belgian client

Identification

Identification no.	BE0.234.567.890	**Name**	Solid Construct NV

Address

Street	Wetstraat		
No.	87	**PO Box**	
Postal code	1000	**Municipality**	Brussels
Country	Belgium		

Place of employment in Belgium

Construction site

Name	Solid		
Street	Brederodestraat		
No.	27	**PO Box**	
Postal code	2000	**Municipality**	Antwerp

Limosa Contact Center: +32 2 511 51 51 | Monday to Friday| www.limosa.be
Limosa | PO Box 55 | B-1050 Brussels | Belgium

This form merely provides proof that a Limosa declaration has been made; it does not satisfy other obligations in respect to the provision of services and/or employment in Belgium.

limosa



Déclaration obligatoire généralisée

Absence d'accusé de réception ?

- **Le client ou donneur d'ordre belge a un devoir de contrôle**
- **Risque de sanctions**
- **Signalement de l'absence de l'accusé de réception par le client belge**



Déclaration obligatoire généralisée

Signalement de l'absence de l'accusé de réception

Données à mentionner par le donneur d'ordre ou client belges

Qui	*les données d'identification* du client ou du donneur d'ordre belges.
Où	l'*endroit* en Belgique où les prestations seront effectivement effectuées
Qui vient travailler	les *données d'identification* du travailleur, de l'indépendant ou du stagiaire
Quelle entreprise étrangère	*les données d'identification* de l'employeur étranger ou de l'institution étrangère (où un stagiaire poursuit ses études ou sa formation professionnelle)



Déclaration obligatoire généralisée
Conséquences pour l'entreprise étrangère

- **Simplification administrative :**
  - Dispense de l'établissement de certains documents belges, comme :
    - Règlement du travail
    - Registre du personnel
    - Documents de contrôle pour travailleurs à temps partiel
  - Documents comparables selon la loi du pays d'origine, comme:
    - Compte individuel
    - Décompte de paie



Déclaration obligatoire généralisée Sanctions

- **Pour l'employeur étranger:**
  - Peine de prison (8 j. à 1 a.)
  - Amende (de 500 à 2 500 €)
    - Par travailleur
    - Max.125 000 €
- **Pour le client belge:**
  - Amende (de 250 à 2 500 €)
    - Par travailleur (ou indépendant)
    - Max. 125 000 €
  - Possibilité d'une amende administrative



Phase 2 : Création d'un cadastre

- **Banque de données centrale pour les services d'inspection et les partenaires publics concernés**
- **Consultation de données**
  - Copie de formulaires de détachement
  - Déclarations
  - Permis de travail et autorisations d'occupation
  - Cartes professionnelles
  - Autorisations de séjour



Phase 3 : Guichet électronique unique

- **Port d'accès unique pour l'entreprise étrangère**
- **Récolte unique de données**
- **Usage multiple de données**
- **Possibilité d'échange d'informations**



Comparaison avec d'autres Etats membres

- **Déclaration dans 13 Etats membres déjà : e.a. France, Luxembourg et Allemagne**
  - Système administratif complexe :
    - Déclaration par courrier recommandé avec accusé de réception
    - Uniquement dans la langue du pays
    - Preuve supplémentaire

- **Belgique :**
  - Avril 2007 : premier en Europe
    - Déclaration obligatoire généralisée
    - Electronique
    - 4 langues : EN-FR-NL-DE



Vers un service social électronique paneuropéen ?

Frank Robben

Administrateur général de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS)



Vers un service social électronique paneuropéen ?

- **Décision 2004/387/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 relative à la fourniture interopérable de services paneuropéens d'administration en ligne aux administrations publiques, aux entreprises et aux citoyens (IDABC)**

« Le Conseil européen, réuni à Bruxelles en mars 2003, a attiré l'attention sur l'importance que revêt la connexion de l'Europe ainsi que, partant, le renforcement du marché intérieur et a souligné que les communications électroniques constituent un puissant facteur de croissance, de compétitivité et de création d'emplois dans l'Union européenne et qu'il y a lieu de prendre des mesures pour consolider cet atout et contribuer à la réalisation des objectifs de Lisbonne. A cet effet, il convient d'appuyer et d'encourager la mise au point et l'établissement de services paneuropéens d'administration en ligne ainsi que la réalisation des réseaux télématiques interopérables qui les sous-tendent.

(…)

La présente décision établit, pour la période 2005-2009, un programme en vue de la fourniture interopérable de services paneuropéens d'administration en ligne aux (…) entreprises et citoyens européens. »

Vers un service social électronique paneuropéen ?

- **Le système de déclaration électronique standardisé paneuropéen à travers les Etats membres de l'UE est avantageux pour :**
  - Les entreprises et les indépendants
    - Système de déclaration uniforme, multifonctionnel à travers les Etats membres
    - Disponible 24/7 partout dans le monde
    - Disponible dans la langue de chacun
    - Usage de services de base nationaux (ex. environnement portail, système d'identification et d'authentification, …)
  - L'UE et ses Etats membres
    - Satisfaction accrue des entreprises et des indépendants
    - Plus grande visibilité des systèmes dans toute l'UE => meilleure garantie d'utilisation et évite les campagnes d'information étrangères inutiles
    - Disponibilité d'informations pertinentes sous forme électronique



Vers un service social électronique paneuropéen ?

- **L'architecture de LIMOSA permet une évolution vers un service paneuropéen**
    - Architecture modulaire, en couches
        - Couche de présentation (divers portails)
        - Couche d'application (processus de fond)
        - Couche de services de base (gestion des utilisateurs et des accès, accusé de réception, …)
        - Couche d'information : banques de données
    - Entièrement basée sur les standards ouverts
    - Les composants peuvent facilement être intégrés dans d'autres environnements
- **Possibilité de valorisation du savoir-faire belge en matière d'E-government dans le secteur social et la gestion électronique d'identités et d'utilisateurs**



Vers un service social électronique paneuropéen ?

- **Service paneuropéen permettant d'utiliser parfaitement la solution relative à l'identification électronique transfrontalière de citoyens et entreprises en exécution de la déclaration interministérielle du 24 novembre 2005 à Manchester**

  "By 2010 European citizens and businesses shall be able to benefit from secure means of electronic identification that maximise user convenience while respecting data protection regulations. Such means shall be made available under the responsibility of the Member States but recognised across the EU"

- **Besoin d'identification et d'authentification électroniques des citoyens et entreprises de tous les Etats membres, et vérification électronique de certains mandats et qualités**



Elaboration du projet Limosa

Koen Snyders

Administrateur général Adjoint de l'Office National de la Sécurité Sociale (ONSS)



Elaboration du Projet Limosa

- **Défi du projet Limosa**
  - Caractère international
  - Grand nombre de services publics impliqués
  - Collaboration intensive
  - Différents aspects administratifs et légaux

- **Groupe de travail "Modernisation de la Sécurité Sociale"**
  - Cellules stratégiques, IPSS et SPF
  - E-Gov dans la sécurité sociale
  - Principes de base et scénarios
  - Cadre légal : loi + AR
  - Suivi général



Elaboration du Projet Limosa

- **Gestion du projet: ONSS et BCSS**
  - Vaste expérience en informatisation et automatisation de flux de données
    - Dimona
    - DMFA
    - DRS



Elaboration du Projet Limosa

Les IPSS disposent d'un réseau entre les 2.000 acteurs privés et publics du secteur social par une liaison sécurisée avec tous les autres réseaux des instances publiques, l'internet et le réseau interbancaire Isabel.

Internet
FedMAN
Utilisateurs
Isabel
…
R
R
R
R
FW
Backbone
FW
FW
FW
FW
FW
R
R
R
R
R
R
R
BCSS
ONSS
…



Elaboration du Projet Limosa

Les IPSS dispose d'un portail intégré avec :

- **Transactions électroniques** pour entreprises, citoyens et professionnels du secteur social
- **Instructions uniformisées** liées aux transactions électroniques
- **Information** portant sur tous les aspects dont la sécurité sociale
- Une **E-box** pour chaque entreprise

Un e-workspace intégré avec :

- E-teams (ex. Instructions comité de pilotage)
- Workflow relatif notamment aux acteurs du secteur social

Une datawarehouse du marché du travail

- Données provenant de toutes les branches de la sécurité sociale
- Base de support de gestion, évaluation de la gestion et support de recherche.



Elaboration du Projet Limosa

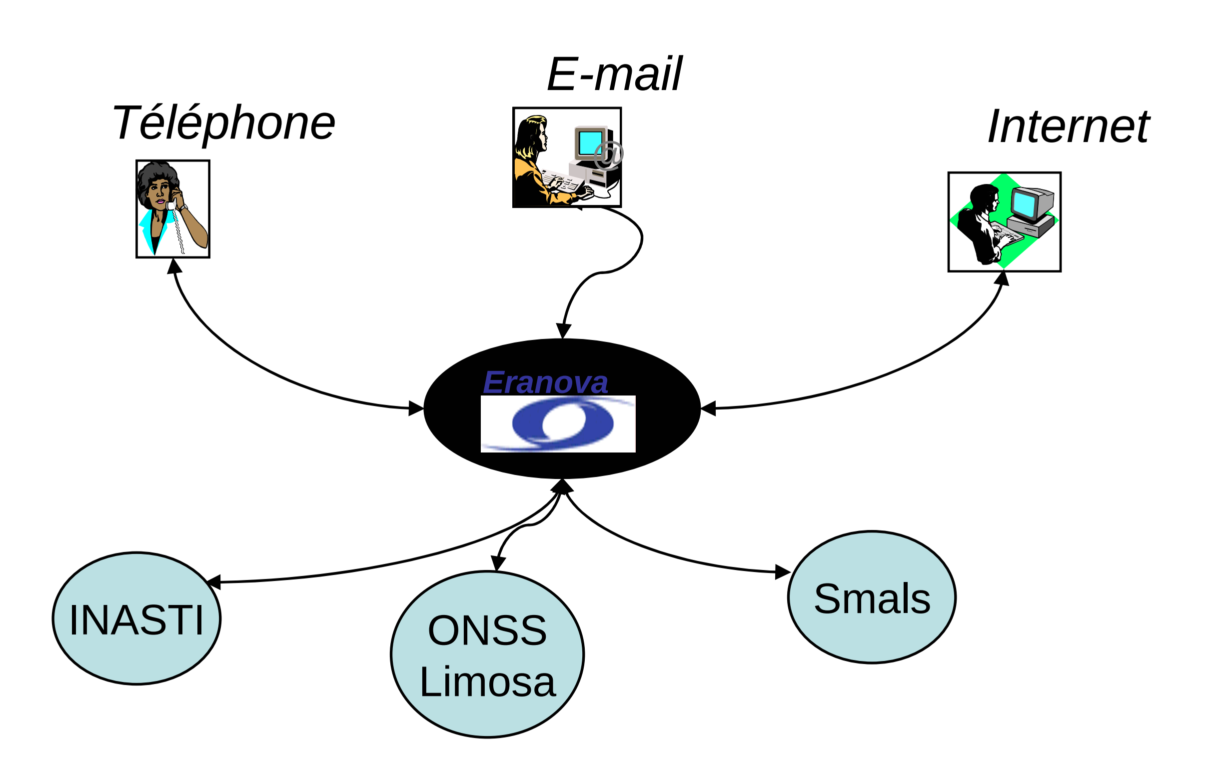
- **Dimona**
  - Equivalent Déclaration obligatoire Limosa
  - Première déclaration électronique à grande échelle
  - 1999 base volontaire
  - 2003 généralisé et obligatoire
  - 1,3 million déclarations Dimona par mois
    - Traitement immédiat
- **Expérience en usermanagement**
  - Usermanagement light
    - Création d'un account simplifié
    - User-id - password



Elaboration du Projet Limosa

- **GOTOT : occupation transfrontalière**
  - Comparable à la Déclaration obligatoire Limosa
  - Demande électronique et création d'un formulaire E101
  - Début de l'échange électronique de données avec entre autres les Pays-Bas

Centre de contact Eranova



- Accessibilité multi-canaux : téléphone, e-mail, formulaire portail, …
- Supporté par un outil de Customer Relationship Management
- En moyenne 15.000 contacts par mois
- Service level agreements strict (temps de traitement, temps d'attente, …)
- Support aux campagnes d'information et de sensibilisation
- Langues : EN, FR, NL, DE.

Elaboration du Projet Limosa

- **Responsabilités de l'ONSS :**
  - Gestion de l'application
  - Usability
  - Information et communication
  - Gestion des données
  - Mise à disposition des données via Genesis (inspection)
  - Production de statistiques
  - Elaboration du cadastre de l'occupation étrangère
  - Guichet unique pour l'occupation étrangère
- **Responsabilités de la BCSS :**
  - Gestion usermanagement
  - Privacy
- **Responsabilité de la SMALS :**
  - Support techno-informatique



Démo

Peter Vanvelthoven

Ministre de l'Emploi et de l'Informatisation



Exemple : Popov Plumbing

Entreprise polonaise	**Popov Plumbing**
Déclarant	**Marcus Koskow**
Travailleur de Popov Plumbing	**Franz Heinz**
Entreprise belge	**Solid Construct**
Chantier de construction	**Solid Construct à Anvers**
Période	**Du 16 avril au 21 juin 2007**
Horaire	**38 heures/semaine**



Stratégie de communication

Karel Deridder

Conseiller général de l'Office National
de la Sécurité Sociale (ONSS)



Stratégie de communication

LIMOSA

Déclarer

Etranger

Belgique

Employeurs :
- Stagiaires
- Travailleurs
- Indépendants

Utilisateur :
- Employeurs
- Entreprises
- Indépendants...

Grands employeurs
Associations d'intérêts
Bureaux de consultance
Organismes publics

Communication
- Dépliant
- Annonces
- Direct mailing

Instructions
- Informations (+ références) sur le site portail :
  - Dispositions légales
  - Manuel d'utilisation

Support
- Centre de contact
- Quadrilingue



Pays-Bas
- FEM Business
- Management Team
- Intermediair PW
- NRC Handelsblad
- Global Dutch
- Cobouw

Pologne
- Warsaw Business Journal
- Rzeczpospolita
- Gazeta Prawna
- Gazeta Wyborcza
- Polityka
- Eurobuild Polen
- Murator

Allemagne
- WirtschaftsWoche
- Capital
- Manager-Magazin
- Impulse
- Allgemeine Bauzeitung
- Personalmagazin
- Personal Manager HR International

France
- Capital
- Management
- Initiatives & le nouvel entrepreneur
- Le Moniteur des travaux publics et du Bâtiment



Questions ?







www.limosa.be